

Lisses, le 10 janvier 2022

Chères Lissoises, chers Lissois,

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

En ce début du mois de janvier, je vous adresse à nouveau mes vœux sincères de bonne année.

Pour 2022, la cérémonie des vœux a été annulée compte tenu du contexte sanitaire, par conséquent, une vidéo en ligne des vœux de vos élus sera diffusée très prochainement.

Vos élus vous reçoivent en rendez-vous individuel sur leurs créneaux de permanence habituels.

Aussi, je voulais également vous communiquer dans cette première quinzaine de janvier, quelques précisions nécessaires à la bonne information de tous.

VIE QUOTIDIENNE

Un plan de stationnement, dont l'objectif est de faciliter le partage de l'espace public et de favoriser la rotation des véhicules, à proximité des zones commerçantes de la ville, est en cours d'élaboration.

Afin de mieux identifier la durée de stationnement qui sera réglementée et s'appliquera sur ces zones du lundi 9 heures au vendredi 19 heures (excepté les jours fériés), trois couleurs distinctes vous permettront de vous repérer, listées comme suit :

- **Zone Rouge : L'arrêt est limité à 15 minutes** Il s'agit des zones se situant à proximité des commerces du Long Rayage et du Centre Village (rue de Paris) ainsi qu'à proximité des écoles.
- **Zone Bleue : Le stationnement est limité à 1 heure 30**
- **Zone Verte : Le stationnement est limité à 4 heures**

Des marquages au sol de la couleur des zones et des panneaux seront mis en place progressivement par les services techniques de la ville.

En concertation avec les responsables de la Boulangerie « Le Fournil d'Olivier » et du restaurant « Chez Jean-Claude » situés rue de Paris, la réglementation de stationnement « Zone Rouge » aux abords de ces commerces sera effective à partir du 17 janvier prochain.

Les automobilistes, stationnant dans ce temps limité, doivent apposer un disque réglementaire qui précise l'heure d'arrivée. Ce disque devra être placé sur le tableau de bord du véhicule et visible de l'extérieur. Retrouvez prochainement ces disques chez vos commerçants.

Par ailleurs, des places sont disponibles et gratuites sur le parking de la Mairie principale qui se situe à proximité.

Dans ce contexte de crise sanitaire, la Municipalité a engagé des actions municipales auprès des familles et des personnes vulnérables. De leur côté, nos professionnels de santé sont à votre service.

FAMILLES ET ÉCOLES, ASSOCIATIONS

- **Campagne de distribution de 2 000 masques aux familles ayant des enfants scolarisés et 1 000 masques pour les associations à caractère social.**
- **La Municipalité a reçu les 50 capteurs de CO2. Ils seront installés d'ici peu, dans chaque classe, salle de restauration mais également dans les accueils de loisirs.** Dans un second temps, ces capteurs seront complétés par des **purificateurs d'air** disposés dans les dortoirs et salles de restauration, là où il n'est pas possible d'aérer, surtout en hiver. Des autotests sont en commande et seront distribués aux agents qui travaillent auprès des bébés, des enfants et des jeunes.
- Offerts par la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, des masques pour enfant seront également distribués dans les écoles élémentaires le mois courant.

SOLIDARITÉ, VACCINATION

Soutien auprès des seniors et des populations les plus vulnérables

- Le service social accompagne les Lissois à la prise de rendez-vous de vaccination, en partenariat avec le centre de vaccination d'Evry-Courcouronnes, situé salle Claude Nougaro.
- Il met en place des navettes et apporte son aide à l'utilisation des plateformes numériques.
- **La vaccination est possible dans deux pharmacies de la ville : la Pharmacie Lalanne et la Pharmacie du Village.** Pour rappel, les personnes ayant été vaccinées avec le vaccin Pfizer® peuvent se faire vacciner avec le vaccin Moderna® en troisième dose.

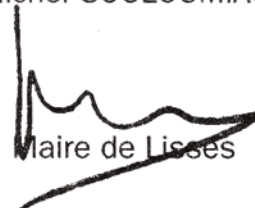
DÉPISTAGE PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **Maison paramédicale Thibaud de Champagne**
Dépistages salivaires, antigéniques et PCR, contactez le 06 67 14 83 99
(Vaccination Pfizer® et Moderna®)
- **Maison Médicale Marie Roche :**
Dépistages antigéniques (7j/7) et PCR possibles du lundi au samedi sur rendez-vous au 01 84 60 36 15.

Soyez certains de mon dévouement.



Michel SOULOUMIAC


Maire de Lisses